

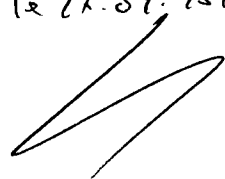
Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 03/03/2025 - 4829 - 2021 B 06079 - 434 820 908 - 3DS

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 03 MARS 2025
	Numéro : 2829

3 DS

Société par actions simplifiées
 Au capital de 1.048.720 Euros
 Siège social : 26 rue de la Buhoterie
 91160 SAULX LES CHARTREUX
 RCS EVRY 434 820 908

*Certifié conforme
 à l'original
 le 22.08.2025*



I RESOLUTION PROPOSEE AU VOTE DES ASSOCIES CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Affectation du résultat

L'assemblée générale constatant que le résultat net de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 s'élève à 498 404,73 €, décide d'affecter ledit résultat de la façon suivante :

Résultat net de l'exercice	498 404,73 €
Report à nouveau disponible	- 1 537 929,89 €
soit le solde du report à nouveau après affectation	- 1 039 525,16 €

Il est précisé qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

II CETE RESOLUTION A ETE ADOPTEE PAR LES ASSOCIES SUIVANT DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2024.

../..

Affectation du résultat

L'assemblée générale constatant que le résultat net de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 s'élève à 498 404,73 €, décide d'affecter ledit résultat de la façon suivante :

Résultat net de l'exercice	498 404,73 €
Report à nouveau disponible	- 1 537 929,89 €
soit le solde du report à nouveau après affectation	- 1 039 525,16 €

Il est précisé qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

La résolution est adoptée à l'unanimité

../..

cloturé le 31.12.23

Article conforme
à l'expert P le
22.09.2025

ACTIF	Exercice N 31.12.23			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit - non appelé	0		0	0
ACTIF IMMOBILISE (a)				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	0	0	0	0
Fonds commercial (1)	0	0	0	0
Autres	7 959	7 959	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations corporelles				
Terains	0	0	0	0
Constructions	63 313	50 960	12 353	16 742
Installations techniques, matériels et outillage industriels	0	0	0	0
Autres	3 864	3 864	0	0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations financières (2)				
Participations (b)	4 513 396	2 138 346	2 375 050	2 375 050
Créances rattachées à des participations	389 205	0	389 205	575 740
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	8 524 656	1 283 701	7 240 955	7 414 708
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres	154	0	154	154
Total I	13 502 547	3 484 830	10 017 717	10 382 394
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (a)				
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production (biens et services) (c)	0	0	0	0
Produits intermédiaires et fins	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Créances (3)				
Créances clients (a) et comptes rattachés (d)	13 606	0	13 606	13 684
Autres	692 673	315 628	377 045	698 774
Capital souscrit - appelé, non versé	0	0	0	0
Valeurs mobilières de placement (e)				
Actions propres	0	0	0	0
Autres titres	5 260 422	0	5 260 422	4 559 576
Instrument de trésorerie	0	0	0	0
Disponibilités	114 004	0	114 004	354 171
Charges constatées d'avance (3)	2 630	0	2 630	1 958
Total II	6 083 334	315 628	5 767 707	5 628 142
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	19 585 881	3 800 458	15 785 423	16 010 536
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à moins d'un an (brut)				

(a) Les actifs avec clause de réserve de propriété sont regroupés sur une ligne distincte portant la mention " dont .. avec clause de réserve de propriété ".
En cas d'impossibilité d'identifier les biens, un renvoi au pied du bilan indique le montant restant à payer sur ces biens. Le montant à payer comprend celui des effets non échus.

(b) Si des titres sont évalués par équivalence, ce poste est subdivisé en deux sous-postes " Participations évaluées par équivalence " et " Autres participations ". Pour les titres évalués par équivalence, la colonne " Brut " présente la valeur globale d'équivalence si elle est supérieure au coût d'acquisition. Dans le cas contraire, le prix d'acquisition est retenu. La provision pour dépréciation globale du portefeuille figure dans la 2ème colonne. La colonne " Net " présente la valeur globale d'équivalence positive ou une valeur nulle.

(c) A ventiler, le cas échéant, entre biens, d'une part, et services d'autre part.

(d) Créances résultant de ventes ou de prestations de services.

(e) Poste à servir directement s'il n'existe pas de rachat par l'entité de ses propres actions.

clôture le 31 décembre 23

31.12.23

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES*		
Capital (dont versé...) (a)	1 048 720	1 048 720
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0	0
Ecart de réévaluation (b)	0	0
Ecart d'équivalence (c)	0	0
Réserves:		
Réserve légale	319 452	319 452
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	9 299 519	9 449 519
Report à nouveau (d)	-1 537 930	-1 184 186
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte] (e)	498 405	-353 744
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
Total I	9 628 166	9 279 761
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
Total II	0	0
DETTES (1) (g)		
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits (2)	5 670 000	5 670 000
Emprunts et dettes financières diverses (3)	426 035	969 477
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés (f)	15 002	70 874
Dettes fiscales et sociales	40 334	16 707
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0	0
Autres dettes	5 886	3 719
Instruments de trésorerie	0	0
Produits constatés d'avance (1)	0	0
TOTAL III	6 157 258	6 730 778
Ecarts de conversion passif (IV)	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	15 785 423	16 010 539
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	487 258	1 060 776
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

* Le cas échéant, une rubrique "Autres fonds propres" est intercalée entre la rubrique "Capitaux propres" et la rubrique "Provisions pour risques et charges" avec ouverture des postes constitutifs de cette rubrique sur des lignes séparées (montant des émissions de titres participatifs, avances conditionnées).
Un total I bis fait apparaître le montant des autres fonds propres entre le total I et le total II du passif du bilan. Le total général est complété en conséquence.

(a) Y compris capital souscrit non appelé

(b) A détailler conformément à la législation en vigueur.

(c) Poste à présenter lorsque des titres sont évalués par équivalence

(d) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de pertes reportées

(e) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit d'une perte

(f) Dettes sur achats ou prestations de services

(g) A l'exception, pour l'application du (1), des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

31.12.23

1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-30 184	-102 968
Quota-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice ou perte transférée III	0	0
Pertes ou bénéfices transférés IV	0	0
Produits financiers:		
De participation (3)	17 256	21 067
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	3 224	3 261
Autres intérêts et produits assimilés (3)	307 096	311 280
Reprises sur provisions et transferts de charges	151 046	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	208 995	2 377
Total V	687 618	337 986
Charges financières:		
Dotations aux amortissements et provisions	22 568	520 581
Intérêts et charges assimilés (4)	79 380	69 104
Différences négatives de change		0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	101 948	589 685
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	585 670	-251 700
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	555 506	-354 667
Produits exceptionnels:		
Sur opérations de gestion	6 035	647
Sur opérations en capital		276
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total VII	6 035	922
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2	
Sur opérations en capital	22 800	
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	0
Total VIII	22 802	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-16 767	922
Participation des salariés aux résultats (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	40 334	0
Total des produits (I+II+V+VII)	703 493	342 121
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	205 088	695 866
Bénéfice ou perte	498 405	-353 744
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs. Les conséquences des corrections d'erreurs significatives, calculées après impôt, sont présentées sur une ligne séparée sauf s'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres	6 035	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs. Les conséquences des corrections d'erreurs significatives, calculées après impôt, sont présentées sur une ligne séparée sauf s'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

- (a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes
(b) Stock final moins stock initial : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).
(d) Y compris droits de douane
(e) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-)
(f) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir

N.B. Outre le résultat exceptionnel avant impôts que les sociétés de capitaux doivent faire ressortir, les entités ont la faculté de faire apparaître distinctement le résultat d'exploitation et le résultat financier. Le bénéfice ou la perte résulte alors de la somme algébrique des résultats courant et exceptionnel (3 + 4) et les charges IX et X.

31.12.23

	Exercice N	Exercice (N-1)
Produits d'exploitation (1):		
Ventes de marchandises		0
Production vendue (biens et services) (a)		
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	0	0
<i>dont à l'exportation</i>		
Production stockée (b)		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	6 659	
Autres produits	3 181	3 213
Total I	9 840	3 213
Charges d'exploitation (2):		
Achats de marchandises (d)	0	0
Variation des stocks (e)	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (d)	0	0
Variation des stock (e)	0	0
*Autres achats et charges externes	32 459	93 589
Impôts, taxes et versements assimilés	3 154	301
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux provisions:		
Sur immobilisations dotations aux amortissements (f)	4 390	6 247
Sur immobilisations dotations aux provisions	0	0
Sur actif circulant dotations aux provisions	0	0
Pour risques et charges dotations aux provisions	0	0
Autres charges		6 045
Total II	40 004	106 181
* Y compris		
- Redevances de crédit-bail mobilier	0	0
- Redevances de crédit-bail immobilier	0	0

certifié conforme à
l'original le 21 08 2025



3DS

SAS au Capital de 1 048 720 Euros

26 Rue de la Buhoterie

91160 SAULX-LES-CHARTREUX

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Sommaire

- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport spécial sur les conventions réglementées

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Siège social
Parc de la Vatine
7 rue A. Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 61 45 00
Fax : 02 35 61 43 89

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr



DEC- Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Normandie
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Rouen
Société par actions simplifiées au capital de 348 921 €
378 735 823 RCS ROUEN
N° d'identification à la TVA FR 18 378 735 823

3DS

26 Rue de la Buhoterie
91160 SAULX-LES-CHARTREUX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3DS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 3DS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Siège social
Parc de la Vatine
7 rue A. Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél : 02 35 61 45 00
Fax : 02 35 61 43 89

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr



DEC- Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Normandie
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Rouen
Société par actions simplifiée au capital de 348 921 €
378 735 823 RCS ROUEN
N° d'identification à la TVA : FR 18 378 735 823

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, créances rattachées et titres immobilisés, dont le montant net figure au bilan au 31 décembre 2023 s'établissent à 10 005 364 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition, et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 3 « immobilisations financières, provisions, dépréciations ».

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 28 juin 2024

Le Commissaire aux comptes

 **DEC**, représenté par
Guillaume DOISY, associé

3 DS

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 048 720 Euros
Siège social : 26 rue de la Buhoterie
91160 SAULX LES CHARTREUX
N° Siret : 434 820 908

Certificat conforme à
l'arrêté du 27.02.20



ANNEXE

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de 3DS SAS ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 05 Juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, ainsi que les avis et recommandations ultérieures de l'ANC.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

SOMMAIRE

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1 - EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

2 - DEROGATIONS MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3 - EVENEMENTS POST-CLOTURE

B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. BILAN ACTIF

1 - Immobilisations corporelles - amortissements pour dépréciation

2 - Immobilisations incorporelles - amortissements pour dépréciation

3 - Immobilisations financières

4 - Clients et comptes rattachés

5 - Autres créances

6 - Actif circulant

7 - Disponibilités

8- Etat des créances

2. BILAN PASSIF

1 - Capital

2 - Provision pour risques

3 - Fournisseurs - Effets à payer

4 - Etat des dettes

C - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1 - Ventilation du chiffre d'affaires

2 - Ventilation de l'effectif moyen

D - ENGAGEMENTS - Garanties hors bilan

E - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

F - INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES

G - HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES

A – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1 – EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

La filiale TRAPINEX Sas a réalisé une opération d'apport partiel d'actif, soit en réalité 100% de son activité au bénéfice de la société TRAPINEX PRINT ; cette dernière reprend donc l'activité industrielle et commerciale « historique » de Trapinex Sas.

En échange de cet apport TRAPINEX Sas a reçu 100 % des titres Trapinex Print.

2 – DEROGATIONS, MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Néant.

3 – EVENEMENTS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

B – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1– BILAN ACTIF

Note n° 1 : Immobilisations corporelles. Amortissements, Dépréciations

La méthode de base retenue pour l'évaluation des immobilisations est la méthode des coûts historiques.

TYPES D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE
Matériel de bureau et informatique	Dégressif	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Mobilier	Linéaire	4 ans
Bâtiment	Linéaire	10 ans

Note n° 2 : Immobilisations incorporelles. Amortissements, Dépréciations

TYPE D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE
Logiciels	Linéaire	1 an

Note n° 3 : Immobilisations financières. Provisions, Dépréciations

3-1 Participations et créances rattachées

Méthode d'évaluation des titres :

La valeur brute au bilan est inscrite soit à la valeur historique d'acquisition, soit à la valeur d'apport le cas échéant.

Pour les obligations uniquement, la valeur retenue est la valeur nominale du titre. Le cas échéant les intérêts courus sont inscrits au débit des revenus obligataires. En cas d'acquisition au dessus du pair, la charge est comptabilisée sur l'exercice d'acquisition, au dessous du pair le produit est également comptabilisé sur l'exercice d'acquisition.

Le montant brut des participations financières s'élève à 4 513 396 € au 31 décembre 2023 contre un montant de 4 513 396 € en 2022.

La provision pour dépréciation s'élève à 2 138 346 € d'où un montant net pour les titres de participation de 2 375 050 €.

Les créances moyen long terme rattachées à des participations s'élèvent à 389 205 €. Leur montant était de 575 740 € l'exercice précédent.

3-2 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Le montant brut total au 31 décembre 2023 des autres titres immobilisés s'élève à 8 524 656 €. En 2022 le montant brut était de 8 826 888 €.

Provisions pour dépréciation sur immobilisations financières :

Le montant total de la provision pour dépréciation des titres financiers immobilisés s'élève à 1 283 701 € au 31 décembre 2023. Au 31 décembre 2022 elle était de 1 412 179 €.

Pour les immobilisations financières cotées, la provision correspond à la différence entre le cours de bourse des titres immobilisés au 31 décembre et leur montant historique de comptabilisation. Seules les moins-values latentes sont comptabilisées.

Note n° 4 : Clients & comptes rattachés

Le montant total inscrit en compte client correspond aux montants d'intérêts financiers et produits d'assistance liés à des participations pour 13 606 €.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Note n° 5 : Autres créances

Ce sont les créances, court et moyen terme, rattachées à des participations portées en compte courant ou en avances conditionnées, les créances à des tiers, les créances fournisseurs, et aussi le crédit de TVA, soit un montant brut de 692 673 € au 31 décembre 2023 dont 331 920 € rattachés à des participations du groupe.

La provision au titre du passif de la société Villa Atelier est de 315 628 € à la clôture. Elle a été diminuée du montant de la seconde annuité de remboursement du plan de continuation. Au 31 décembre 2022 elle était de 322 287 €.

Note n° 6 : Actif circulant

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites à leur valeur historique brute d'acquisition. Au 31 décembre 2023 leur montant total est de 5 260 422 € dont 2 536 604 € de contrats de capitalisation, 275 000 € d'autres obligations (crowdfunding), 117 000 € en Private Equity, 2 300 000 € en comptes à terme et 31 818 € d'intérêts courus à recevoir.

Note n° 7 : Disponibilités

Le montant s'élève à 114 004 € au 31 décembre 2023 contre 354 171 € en 2022.

Note n° 8 : Etat des échéances des créances

cf. 2057 en annexe

2 – BILAN PASSIF

Note n° 1 : Capital

Le capital est composé de 1 048 720 actions de 1 Euro de valeur nominale.

	NOMBRE D'ACTIONS	VALEUR
Position en début d'exercice	1 048 720	1 048 720 €
Mouvements		
Position en fin d'exercice	1 048 720	1 048 720 €

Tableau de variation des capitaux propres

	BILAN AU 31.12.23	BILAN AU 31.12.22	VARIATIONS
Capital	1 048 720	1 048 720	0
Primes d'émission			0
Réserve légale	319 452	319 452	0
Autres réserves	9 299 519	9 449 519	-150 000
Report à nouveau	-1 537 930	-1 184 186	-353 744
résultat	498 405	-353 744	852 149
CAPITAUX PROPRES	9 628 166	9 279 761	348 405

Note n° 2 : Provision pour charges
Néant

Note n° 3 : Fournisseurs

La dette compte de tiers Fournisseurs s'élève à 15 002 € ; effets à payer néant.

Note n°4 : Etat des dettes

cf. 2057 en annexe

C – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note n° 1 : Ventilation du chiffre d'affaires

Production totale vendue : services France néant

Note n° 2 : Ventilation de l'effectif moyen

1 mandataire social

Note n° 3 : Transfert de charges

Néant

Note n° 4 : Ventilation du résultat exceptionnel

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 035
Produits exceptionnels sur opérations en capital	
Total des produits exceptionnels	6 035
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	22 800
Total des charges exceptionnelles	22 802

D – ENGAGEMENTS HORS BILAN

. En date du 12 juin 2013, caution a été donnée au profit de la SARL Carrosserie de la Butte aux Cailles, à hauteur de 30 k€ au profit du CREDIT MUTUEL, concernant le compte courant professionnel ouvert au nom du cautionné auprès de la banque Crédit Mutuel.

Le montant des engagements au 31 décembre 2023 est de 0 k€.

. Dans le cadre d'un projet confidentiel de développement et de compétitivité à l'initiative d'un grand Groupe Industriel, la société 3DS est bénéficiaire avec la société Volum-E, agissant ensemble et solidairement, d'une aide versée sous forme d'avances récupérables, accordée par Bpifrance Financement.

Le montant maximum des avances accordées par la BPI ne peut dépasser 1 212 k€, avances échelonnées sur 6 années, exclusivement au titre de la participation du bénéficiaire dans ce projet structurant de Recherche & Développement.

Les dépenses éligibles, avances remboursables, réalisées par Volum-E en 2023 entrant dans le cadre de ce projet, sont de 258 k€ pour l'exercice. L'encours cumulé sur trois années s'élève à 785 k €.

A été perçu en 2023 par Volum-E aucune subvention dans le cadre de ce projet

. Nantissement d'un portefeuille titres valorisé au 31/12/2023 à 6 859 163 € en garantie du remboursement d'un prêt bancaire de 7 500 000 € accordé par L.C.L en date du 24 décembre 2021.

Le montant restant du au 31 décembre 2023 est de 5 670 000 €.

E – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Cf. tableau ci-après.

F – INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES

Cf. tableau ci-après.

Les transactions conclues entre parties liées ont été faites à des conditions normales ou ont été non significatives.

G – HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires versés au commissaire aux comptes au cours de l'exercice 2023 s'élèvent à 5 400 € ttc.

3 DS

Sas au capital de 1.048.720 Euros
Siège social :
26 rue de la Buhoterie
91160 SAULX LES CHARTREUX
N° Siret : 434 820 908

ANNEXE E

Informations financières	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Chiffres d'affaires HT du dernier exercice écoulé 2023	Résultat du dernier exercice écoulé 2023	RC	SIRET
Filiales et participations				Brute	Nette				
TRAPINEX	422 910	303 425	67,35%	372 736	372 736	8 000	-45 466	EVRY	954 287 207
VOLUM-E	440 750	1 318 837	60,28%	3 356 047	1 217 901	6 127 893	-895 280	NEUFCHATEL	428 774 996
KINOME	580 300	-51 957	5,16%	152 641	152 641	1 706 515	-185 873	BOBIGNY	487 529 703
SCI d'ALLEAUME de TREFFOREST	816 144	3 019	24,41%	199 015	199 015	11 421	-11 186	DIEPPE	798 673 430
SCI DAMPIERRE	727 916	-369 210	38,86%	432 957	432 957	47 819	-20 224	EVRY	444 973 143

ANNEXE F

INFORMATIONS
SUR LES ENTREPRISES LIEES

3 DS

Sas au capital de 1.048.720 Euros
Siège: 26 rue de la Buhoterie
91160 Saulx les Chartreux
N° Siret : 434 820 908

POSTES (en k€)	Volum-E	TRAPINEX Groupe	SCI DAMPIERRE	SCI ALLEAUME TREFFOREST	KINOME	TOTAL
ACTIF						
Participations	3 356	373	433	199	153	4 513
Créances rattachées à des participations	323	63				386
Trésorerie consolidée	332				105	332
Obligations convertibles						105
Provisions	-2 138					-2 138
PASSIF						
Trésorerie consolidée		400				400
PRODUITS						
Revenus de participations						0
Produits de ou liés à des participations	14,3	2,9			3,15	20
Trésorerie consolidée	3,7					4
Prestations, jetons, locations						
CHARGES						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Trésorerie consolidée		25,5				25,5